

AVIS PUBLIC

Le Conseil municipal de la ville de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'urbanisme. Le conseil statuera sur une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément au règlement de PIIA de la Ville, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 2 novembre 2026 à 19 h, à la salle du Conseil, lieu habituel des séances.

Cette demande concerne un lot situé sur le chemin Sainte-Marie, lot 6 468 172 lequel est dans la zone H4-4, et vise le projet suivant :

- Le projet vise la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel comprenant six (6) logements sur le lot 6 468 172 ;



Toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture, et formuler des commentaires au conseil municipal avant la prise de décision.

Donné à Crabtree, ce 16 octobre 2026

Pierre Rondeau

Directeur-général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, directeur général et greffier de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 16 octobre 2026 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 octobre 2026.

